

PROFIL DE POSTE

Service : Technique

Intitulé du Poste : Agent Polyvalent Spécialité Electricien

Statut : Catégorie C

Responsable Hiérarchique : Responsable Régie Bâtiment (N+1) Directeur des Services Techniques (N+2)

Missions :

- Les missions d'agent électricien :
 - o Maintenance curative et préventive des installations électriques et des blocs autonomes des sorties secours,
 - o Réalisation de travaux neufs et rénovations des installations électriques et courant faible,
 - o Exécution des manœuvres et consignation de ses interventions selon des normes définies,
 - o Maintenance courante (remplacement de lampes, disjoncteurs, serrage des connexions...),
 - o Lever des réserves préalables aux commissions de sécurité des bâtiments municipaux et des ERP,
- Les missions d'agent polyvalent :
 - o Entretien des bâtiments communaux,
 - o Exécution des travaux d'entretien courant et d'installations techniques à partir de consignes (menuiserie, peinture, plomberie, maçonnerie, électricité...),
 - o Déménagements divers de matériels dans les bâtiments communaux,

Qualités professionnelles et personnelles :

- Capacité d'autonomie ainsi que de travail d'équipe,
- Rigueur et respect des normes de sécurité relatives à la manipulation et l'application de produits,
- Sens du service public,
- Sens de l'initiative,
- Diplomatie,
- Sens de l'organisation,
- Sens du relationnel

Compétences :

- CAP électricien,
- Connaissances approfondies en électricité moyenne et basse tension et/ou courant faible, matériel électrique, normes, symboles...,
- Culture des métiers du bâtiment et connaissance des matériaux dans ce domaine,
- Connaissance des règles de sécurité et matériels de protection indispensables à la bonne tenue d'un chantier,
- Pratique des appareils de mesure courante pour le diagnostic des pannes.

Exigences spécifiques :

- Permis B,
- Travail extérieur / intérieur,
- Déplacements fréquents,
- Horaires réguliers mais dépassements possibles en fonction des impératifs techniques,
- Disponibilité.